



BUDGET 2014

Le Conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a voté le budget du STIF pour l'année 2014. Celui-ci se caractérise par une croissance maîtrisée des charges de fonctionnement, un effort renouvelé en matière d'offre nouvelle et le maintien de la dynamique des investissements pour améliorer et développer le réseau de transport en commun d'Île-de-France.

En plus des nombreuses mises en service de la fin de l'année 2013 (mise en service des tramways T5, T7 et de la modernisation du RER B Nord) et de celles prévues en 2014 (Tramways T6 et T8), les élus ont marqué leur volonté de poursuivre l'amélioration du réseau de bus francilien en inscrivant 20M€ d'offre nouvelle en plus des 68M€ déjà engagés pour 2014.

Les principaux chiffres :

Budget de fonctionnement (hors recettes tarifaires) : **5 398M€**

Dont : Investissement direct : **787 M€** soit **+ 8,6 %**

Offre nouvelle : **142 M€**

Ces nouveaux services et investissements seront financés entre autres par une augmentation de 2 % des contributions des collectivités membres du STIF et une hausse des tarifs de 3 % hors ticket T+ à l'unité et forfaits Navigo zones 1-5 qui n'augmentent pas.

« La hausse attendue de la TVA de 7 à 10 % dans les transports en commun nous contraint à augmenter les tarifs des transports de 3 %. Mais nous avons souhaité préserver le pouvoir d'achat de certaines catégories d'usagers. Ainsi, le tarif du titre de transport le moins cher, le ticket t+, très utilisé par les usagers les plus modestes reste inchangé. De même, les titulaires du Pass Navigo 1-5, qui sont parmi ceux qui pâtissent le plus de la dégradation de la qualité des services de certaines lignes de RER et de Transilien, bénéficieront d'un gel des tarifs de leur abonnement cette année. » Jean-Paul Huchon, président du STIF.

■ Plus d'offre de transport pour les franciliens

142 millions d'offre de transport supplémentaire déployés en 2014.

- Pour financer le déploiement en 2014 des décisions prises en 2013, au titre de l'offre bus, pour le fonctionnement des nouveaux tramways T5 et T7 ou encore pour l'augmentation de l'offre des lignes A et D du RER.
- Pour la mise en service des tramways T6 Châtillon-Vélizy-Viroflay et T8 St Denis Epinay Villetaneuse.
- Pour renforcer l'offre sur le métro et sur les trains.
- Pour poursuivre la politique d'offre nouvelle bus dans le cadre du plan de renfort bus.

En 2013 le STIF aura amélioré plus de 250 lignes de bus réparties dans l'ensemble des départements d'Île-de-France. Ce sont ainsi 15 millions de kilomètres commerciaux votés en 2013 qui seront réalisés en 2014.

■ Budget d'investissement de 787 M€, soit +8,6 % par rapport à 2013

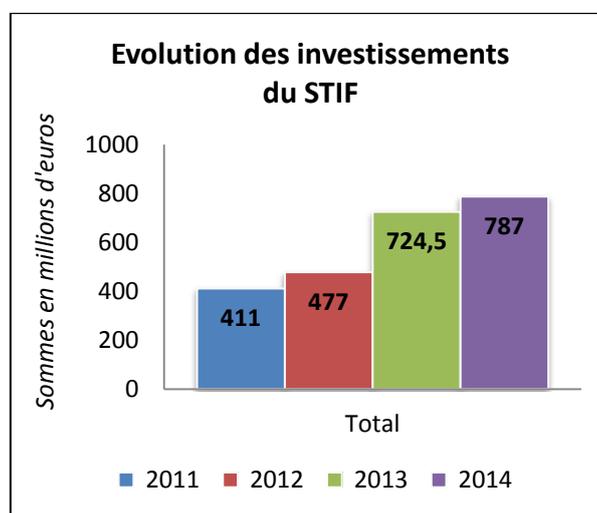
Le budget d'investissement du STIF est en augmentation de + 8,6 %, avec 787 millions d'euros pour l'année 2014.

La politique d'investissement du STIF s'intensifie avec des engagements pluriannuels en augmentation, notamment au titre du renouvellement des rames de RER, des trains et des bus ainsi que des projets en maîtrise d'ouvrage par le STIF (TCSP Massy-Saclay, le prolongement du T7 à Juvisy, le prolongement du T4, le TramTrain entre Massy et Evry) et en co-maîtrise d'ouvrage (le prolongement des lignes 11 et 14.).

Principaux investissements (en Crédits de Paiement)

- 458 M€ : rénovation et renouvellement des matériels roulant (train, bus, métro et RER)
- 113 M€ : investissement dans la qualité de service (Accessibilité, information voyageurs, intermodalité...)
- 53 M€ : développement du réseau et infrastructures (ligne Orange, TCSP Massy Saclay, Tram Train Massy Evry, T7, T4...)

Progression des investissements du STIF depuis 4 ans (en millions d'euros) :



Par ailleurs le STIF donne les moyens aux transporteurs de moderniser le réseau existant, ainsi 9 milliards d'euros sur 4 ans sont consacrés aux investissements dans les contrats du STIF avec la RATP et la SNCF.

■ Budget de fonctionnement

Les ressources pour assurer le fonctionnement des transports en commun de l'ensemble de l'Île-de-France ont 3 origines principales : les employeurs pour 50 % (versement transport et remboursement de 50% des forfaits de transports des employés), les voyageurs pour 30 % et les contributions des collectivités pour 20 %.

Evolution des recettes :

dont Augmentation du concours des collectivités membres du STIF au budget du STIF de + 2 % à 1,2 M€.

Prévision de croissance du versement transport : +5,5 % (dont effet révision du zonage et augmentation de 1 point du VT) à 3,4 milliards d'euros

Evolution tarifaire moyenne de + 3 % hors ticket T+ à l'unité et forfaits Navigo zones 1-5 qui n'augmentent pas.

Dépenses de fonctionnement : 5,4 milliards d'euros

Les contrats passés entre le STIF et les opérateurs de transport pour l'exploitation des lignes (RATP, SNCF et opérateurs privés) représente 88% des dépenses. Les 12 % restant regroupant les transports scolaires, les études conduites par le STIF, les impôts et taxes.

■ Évolutions tarifaires pour 2014

■ Prix des billets et abonnements

A compter du 1^{er} janvier 2014, les prix des tickets sont fixés comme suit :

- Ticket t+ vendu à l'unité : 1,70 € (inchangé)
- Ticket d'accès à bord : 2,00 € (inchangé)
- Carnet de 10 tickets t+ à plein tarif : 13,70 €
- Carnet de 10 tickets t+ à tarif réduit : 6,85 €

Pour l'ensemble des forfaits Navigo, forfaits touristiques Paris Visite, Mobilis, Imagine'R*, la hausse des tarifs est de 3 %, hors ticket t+ à l'unité et forfaits Navigo zones 1-5 qui n'augmentent pas.

CONTACTS

■ **Sébastien Mabile**
01.47.53.28.42
06.15.39.21.58
sebastien.mabile@stif.info

■ **Guillaume Autier**
01.82.53.81.05
06.32.26.52.08
guillaume.autier@stif.info